



☎ : 04.93.68.15.00. Mail : info@immocannes.fr

BAREME MAXIMUM DES HONORAIRES **TRANSACTION ET GESTION au 01 janvier 2025**

ESTIMATION	150€ TTC
CONSEILS JURIDIQUES, FISCAUX	offert
TRANSACTION MANDAT SIMPLE à partir de 50000€....	6 % TTC avec un minimum de 9000€ TTC
TRANSACTION MANDAT EXCLUSIF à partir de 50000€	5 % TTC avec un minimum de 9000€ TTC
TRANSACTION sur fonds de commerces et murs commerciaux	10 % TTC
ANNEXES (cave, garage, etc...)	base forfaitaire de 3000 € TTC

En cas de délégation de mandat les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

LA DÉLIVRANCE D'UNE NOTE EST OBLIGATOIRE



www.immocannes.fr



2 cours Félix Faure, 06400 Cannes
SAS TM TRANSACTIONS - capital de 5.000 €uros Siret 902 777 747
Gérant : Marco DE CARVALHO titulaire de la carte professionnelle n° CPI06052021000000221
caisse de garantie Galian89 rue de la Boétie 75008 PARIS

HONORAIRES

Honoraires de gestion (Appartement et maison) : **5,42% H.T. sur les encaissements**
6.5% TTC sur les encaissements.

Honoraires annexes (Garage, place de parking, cave) : **8,33% H.T. et 10% TTC**

En cas de location saisonnière

Mandat exclusif : 25 % du net propriétaire

Mandat non exclusif : Forfaitaire

En cas de location ou de relocation

Pour les baux soumis aux dispositions de la loi N° 89-462 du 6 juillet 1989 :

A la charge du locataire

- . Honoraires visite, constitution de dossier de rédaction du bail : **limité à 10€ TTC/m²**
- . Honoraires de réalisation de l'état des lieux : **limité à 3€ TTC/m²**
- . Honoraires annexes (Garage, place de parking, cave) : **1 mois de loyer TTC**

A la charge du propriétaire

- . Honoraires d'entremise et de négociation : **1 mois de loyer**
- . Honoraires visite, constitution de dossier et rédaction du bail : **limité à 10€ TTC/m²**
- . Honoraires de réalisation de l'état des lieux : **limité à 3€ TTC/m²**
- . Honoraires annexes (Garage, place de parking, cave) : **1 mois de loyer TTC**

ASSURANCES GARANTIE DES LOYERS IMPAYE TOTALE

Pour tout mandat de gestion souscrit avec notre cabinet.

2.9% TTC des sommes quittancées – Garantie : ZELOK

Feront l'objet d'une rémunération suivant barème mandataire les prestations suivantes :

Montage et suivi de dossiers administratifs et techniques.....	150€ TTC
Sinistres.....	à la vacation
Aide aux déclarations fiscales.....	70€ TTC
Frais de correspondance.....	25€ TTC
Frais de clôture de dossier.....	120€ TTC
Coût de la vacation	72€ TTC
Frais administratifs.....	4€ TTC

